

Un modèle innovateur de présence universitaire en région

À Sept-Îles, l'enseignement collégial et l'enseignement universitaire ont formellement débuté la même année, soit en 1971. Il s'agissait alors de débuts relativement modestes car, contrairement à d'autres régions qui avaient hérité d'institutions déjà établies, il fallait ici partir de zéro.

Par Donald Bherer
Directeur général Cégep de Sept-Îles

Évoluant d'abord en parallèle, les établissements ont, au fil des ans, tissé entre eux des liens plus étroits. Qu'ils suffisent ici de souligner certains jalons : entente au début des années '80 sur l'utilisation par l'UQAC de services du Cégep de Sept-Îles, participation du Cégep au Conseil d'orientation des services universitaires mis en place en 1993, aménagement du Centre d'études de l'UQAC dans les locaux du Cégep en 2002 et, en 2014, construction du pavillon Alouette contigu aux installations du Collège...

Au-delà de ces étapes charnières, il faut toutefois souligner la défense et la promotion constante, parfois dans un climat difficile, d'un modèle de développement de l'enseignement universitaire à la fois respectueux des contraintes démographiques régionales et soucieux de contribuer significativement à l'essor de son milieu d'implantation.

S'agissant de la question du développement des services universitaires dans notre région, il importait d'innover en proposant une formule adaptée à un contexte inédit au Québec, et ce, en s'appuyant sur une progression dans le déploiement de l'offre de services : d'une part, formation à temps partiel au 1^{er} cycle puis au 2^e cycle et enfin lancement de cohortes à temps plein, et d'autre part, activités de recherche émanant d'unités basées à Chicoutimi puis mise en place d'une chaire de recherche ayant son assise à Sept-Îles.

Le caractère innovateur de la formule proposée tenait à trois éléments principaux : une contribution financière très élevée d'une entreprise, Aluminerie Alouette, ce qui témoignait en soi de l'importance qu'ont toujours eu les grandes entreprises dans la vie régionale; la synergie et l'optimisation des ressources recherchées entre des établissements d'enseignement supérieur appartenant à deux ordres d'enseignement distincts; et enfin, la nécessaire mobilisation des forces vives du milieu pour appuyer l'ensemble du projet.

La toile de fond dans laquelle s'inscrivaient les efforts déployés pour faire aboutir le projet d'un pavillon universitaire à Sept-Îles a, avec constance, été



celle de la place qu'était appelée à prendre la MRC des Sept-Rivières comme plaque tournante et carrefour du développement du Nord-est québécois : enjeu requérant en lui-même une contribution ordonnée et structurante des acteurs de l'enseignement supérieur collégial et universitaire tant en matière de formation et de recherche que de services à la collectivité. Ce faisant, la MRC des Sept-Rivières s'inscrit, soulignons-le, en soutien direct à deux orientations clés de l'actuel gouvernement du Québec, soit la Stratégie maritime et le Plan Nord.

L'émergence d'un campus d'enseignement supérieur à Sept-Îles, auquel sont associés le Cégep de Sept-Îles et l'UQAC, est maintenant une réalité physique. Le défi consiste désormais à l'habiter par des ressources humaines et des projets de qualité : défi qui exigera toujours, comme ce fut le cas pour le projet d'un pavillon universitaire, que nous unissions nos efforts pour dépasser les cadres habituels souvent contraignants qui régissent les établissements, et ce, pour assurer une réponse adéquate aux besoins d'un milieu qui a ses caractéristiques propres.

« Le défi consiste désormais à l'habiter par des ressources humaines et des projets de qualité : défi qui exigera toujours, comme ce fut le cas pour le projet d'un pavillon universitaire, que nous unissions nos efforts pour dépasser les cadres habituels souvent contraignants qui régissent les établissements, et ce, pour assurer une réponse adéquate aux besoins d'un milieu qui a ses caractéristiques propres. »

pour assurer une réponse adéquate aux besoins d'un milieu qui a ses caractéristiques propres.

Ce défi exigera également, comme il est d'usage aujourd'hui, la poursuite de partenariats avec d'autres établissements pour que soit assuré le recours à la meilleure expertise possible, le développement de créneaux originaux qui viennent enrichir l'ensemble du dispositif québécois de formation et de recherche, sans négliger une ouverture sur le monde qui est au cœur même des préoccupations de l'enseignement supérieur.

